

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	77 (1948)
Heft:	2-3
Artikel:	Qu'est-ce que la sociologie?
Autor:	Marmy, E.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1040825

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qu'est-ce que la sociologie ?

1. L'homme est par nature un être sociable. L'adjectif « sociable », de même que le substantif correspondant « sociabilité » désignent, dans le langage courant, la qualité de celui qui est aimable et facile dans ses rapports avec ses semblables. Il s'agit alors d'un trait du *caractère* individuel. Certaines personnes ont un caractère sociable, d'autres ont un caractère insociable.

Les mots « sociable » et « sociabilité » signifient également l'aptitude de l'homme à vivre en société. Ils désignent alors, non pas un trait du caractère individuel, mais un aspect de la *nature* humaine en tant que telle, indépendamment des personnes en qui se réalise cette nature. Dans ce sens-là, la sociabilité est le propre de l'homme — et de tout homme, qu'il ait bon ou mauvais caractère —, par opposition à la plante ou à l'animal.

Sauf indication contraire, ou à moins que le contexte ne l'indique d'une façon suffisamment claire, c'est dans le second sens que nous emploierons désormais les mots « sociable » et « sociabilité ».

2. L'observation la plus superficielle du présent ou du passé, révèle un fait auquel nous ne prêtions pas même attention tellement il va de soi, mais qui, à la réflexion, apparaît admirable et d'une importance capitale : les hommes, à la différence des autres êtres, animés ou inanimés, qui les entourent, vivent, non pas dans un état d'isolement, mais en entrant en communion les uns avec les autres. Ils se recherchent mutuellement, ils forment des associations, des groupes, des sociétés. Plus la civilisation est avancée, plus ce réseau de relations sociales devient complexe et étendu. Si l'on ouvre, par exemple, un bottin de téléphone au mot « société », on verra que, dans une grande ville, il existe un nombre considérable de sociétés de tout genre, travaillant à des buts les plus divers. Parmi les associations humaines dont nous parlons, les unes ont un caractère permanent, d'autres n'ont qu'une durée très courte ; les unes, telle la société conjugale, ne comportent que deux personnes, d'autres embrassent tout le genre humain ; les unes, comme la famille, l'Etat, l'Eglise, paraissent beaucoup plus fondamentales et importantes pour la vie humaine que d'autres, comme par exemple une société de chant ou une société de gymnastique.

3. Or, de même qu'il existe des sciences dites naturelles, qui étudient le règne minéral, le règne végétal et le règne animal ; de même qu'il existe des sciences qui étudient l'homme en tant qu'il est un individu, comme l'anatomie et la physiologie dont les objets sont respectivement la structure et le fonctionnement des organes de son corps, ou la psychologie individuelle, dont l'objet est l'âme humaine : de même, il existe un groupe de sciences qui considèrent l'homme sous l'angle de sa sociabilité, en d'autres termes, qui ont pour objet l'homme en tant que celui-ci entretient des rapports avec ses semblables et vit en société : ce sont les *sciences sociales*.

Comme les aspects de la vie sociale sont très nombreux, chacun de ces aspects a donné naissance à une science particulière.

4. Mais il est en outre une science qui, au lieu de prendre en considération tel aspect particulier de la vie sociale, considère cette dernière dans ses manifestations et ses lois générales, opérant d'une certaine manière la synthèse des

différentes disciplines dont il est question plus haut. Cette science est la *sociologie*. La sociologie est donc cette branche du savoir humain qui a pour objet la société ou l'homme, en tant que celui-ci s'associe avec ses semblables.

Toute science est basée sur la constatation de certains faits. La sociologie est, elle aussi, basée sur les faits. Sa première tâche est d'observer la vie sociale, d'enregistrer, à l'aide de méthodes appropriées, ce qu'on appelle les phénomènes sociaux, de les décrire, de les grouper, de les classer, d'en établir les lois : c'est la sociologie *empirique* ou *positive*.

Mais il ne suffit pas de savoir qu'une chose est pour savoir ce qu'elle est. Constater un fait n'est pas l'expliquer. Voilà pourquoi la sociologie empirique demande à être complétée par un savoir supérieur, par une philosophie de la société qui, s'appuyant sur les faits observés, en indiquera les causes profondes, la nature, l'origine, le but : cette deuxième partie de la science de la société est la *philosophie sociale*.

La sociologie *chrétienne* s'inspire, dans l'explication des faits sociaux, des principes de la raison naturelle éclairée par la Révélation et la doctrine de l'Eglise.

On peut donc définir la sociologie chrétienne : la science de la société humaine, basée sur l'observation empirique des faits sociaux et dont elle recherche les causes à la lumière de la raison naturelle et de la Révélation chrétienne.

5. Le mot *sociologie* est un terme hybride, composé d'une racine latine et d'une racine grecque, qui signifie étymologiquement : « science de la société ». Il a été créé par le philosophe français Auguste Comte (1798-1857) qui fut, en même temps, l'initiateur de la science désignée par ce nom, si l'on entend par science un ensemble *systématique* de connaissances portant sur un objet déterminé. La langue allemande emploie, pour désigner cette science, le même mot « *Soziologie* » ou, plus fréquemment, un mot de racine germanique : « *Gesellschaftslehre* », qui a la même signification (de *Saal-Geselle* — *Gesellschaft*, société et *Lehre*, science).

Si le mérite d'Auguste Comte est d'avoir tenté la systématisation des connaissances ayant pour objet la société, il est bien évident qu'il ne fut pas le premier à avoir étudié les phénomènes sociaux. Cette étude a existé de tous les temps et on peut en tracer l'histoire à partir des penseurs et philosophes grecs jusqu'au XIX^e siècle. Aristote, en particulier, fut un merveilleux sociologue avant le nom. Pie XII dit également de l'Eglise catholique qu'elle a « sa propre doctrine sociale, profondément élaborée par elle depuis les premiers siècles jusqu'à l'époque moderne » (*Acta Apostolicae Sedis*, t. XXXVI (1944), p. 85). Mais avant l'essai de systématisation tenté par Auguste Comte dans la première moitié du XIX^e siècle, ces connaissances, ou bien étaient éparses ou incomplètes, ou bien étaient intégrées dans une autre science. Il a fallu attendre l'époque moderne pour que l'homme prît conscience de sa nature sociale, de sa « *sociabilité* » et pour qu'il songeât à appliquer méthodiquement sa raison critique à l'étude de cet aspect de son être. Ce qui avait été plutôt dans les âges passés une chose vécue est devenu, à partir de ce moment-là, une chose pensée réflexivement et la sociologie s'est constituée en une science indépendante. Actuellement, elle est encore en voie de formation.

6. On peut relever ici deux erreurs courantes qui règnent au sujet de la notion de *sociologie*, l'une péchant par défaut, l'autre péchant par excès.

La première de ces erreurs consiste à restreindre la sociologie à ce qu'on appelle la « question sociale », c'est-à-dire à cet ensemble de problèmes que soulèvent à l'époque moderne les relations du capital et du travail, du patron et de l'ouvrier. Cette erreur se rencontre assez fréquemment dans les milieux catholiques. Elle provient sans doute du fait que dans ces milieux, moralistes, publicistes, directeurs d'œuvres, guidés par des préoccupations d'ordre moral — la justice sociale à faire régner — plutôt que par des préoccupations scientifiques, au sens strict du mot, ont été amenés à s'occuper, avant tout, de la question sociale, qui est une question principalement (mais pas uniquement) morale. C'est par le biais de la question sociale qu'ils ont débouché, quand ils l'ont fait, dans le domaine de la sociologie.

Pour réfuter cette erreur, il suffit de dire que la science sociologique existerait même s'il n'y avait pas de « question sociale ». Une science est indépendante, dans sa structure interne, de tel état de la société à tel moment de l'histoire. Restreindre la sociologie à la question sociale reviendrait à peu près à restreindre l'anatomie et la physiologie humaines à l'étude de l'une ou l'autre des maladies fonctionnelles du corps humain.

La seconde erreur concernant la nature de la sociologie pèche, au contraire, par excès. Elle est plus répandue dans les milieux étrangers à la tradition de la pensée catholique et remonte à Auguste Comte lui-même. Elle fait rentrer dans la sociologie des disciplines qui ne relèvent pas à proprement parler d'elle. Celle-ci devient une sorte de « fourre-tout » où l'on entasse pêle-mêle des observations de tout genre appartenant aux domaines les plus différents. C'est la conception encyclopédique.

7. On se demandera peut-être pourquoi la sociologie occupe, de nos jours, une place si importante dans les connaissances humaines. On en donnera deux raisons : tout d'abord, le fait que la vie sociale de l'homme, surtout depuis les grandes découvertes géographiques de la fin du XV^e siècle et des siècles suivants et depuis l'apparition des moyens modernes de transport et de communication, a subi un développement inconnu jusque-là dans l'histoire. L'exploration du globe, la suppression de la distance ont fait tomber les barrières qui séparaient les hommes, les ont rapprochés les uns des autres et leur ont donné la conscience de leur « sociabilité ». Une autre raison est que l'homme, comme le montre l'histoire de la pensée, se met à réfléchir sur les problèmes concernant la société et sa place dans la société à toutes les époques de grands bouleversements sociaux. Or, nous sommes précisément à l'une de ces époques. Nous éprouvons le besoin de savoir où nous sommes et où nous allons, ce qui, dans notre monde en voie de transformation, a une valeur permanente et ce qui a une valeur passagère, ce que l'on doit conserver et ce qu'on peut ou l'on doit abandonner.

E. MARMY.

M. l'abbé Dr Emile Marmy, professeur à l'Ecole normale et au Collège St-Michel de Fribourg, actuellement en Angleterre, un des meilleurs spécialistes en sociologie, a eu la très grande amabilité d'écrire à notre intention un aperçu clair et succinct sur cette science, dont les éléments sont au programme du brevet depuis l'année 1946.